

Réservation

Pour réserver une animation à l'Arche de la Nature : établir **1 dossier par classe ou groupe** comprenant :
Une fiche d'inscription (au recto) et un projet d'animation (au verso)

Le dossier est à renvoyer :

- Par courriel : archedelanature@lemans.fr // un fichier **PDF** par demande d'animation

NB : Le catalogue des animations est disponible sur le site internet de l'Arche de la Nature (www.arche-nature.fr), dans la rubrique « animations scolaires ».

Critères d'attribution

	<i>Nombre de classes ou créneaux / structure</i>	<i>Nombre de pôles d'animation (Forêt, Eau & Energies, Jardin ou Ferme)</i>	<i>Nombre d'animation par pôle</i>
Crèches	50% des groupes de la crèche	2 pôles maxi par groupe	1 animation
Ecoles maternelles et élémentaires	100% des classes de l'école (maximum 50% à la Ferme)	1 pôle par classe	1 animation
Etablissements spécialisés	8 créneaux à répartir pour l'établissement	2 maxi par groupe	4 animations
Collèges / Lycées		2 pôles maxi par classe	1 animation

* Sauf animation « une année au jardin » (jardin) qui prévoit un cycle de plusieurs séances

* Dans le cadre d'un projet d'école, nous contacter.

Pour les classes dont les enseignants ne sont pas encore nommés, vous pouvez nous envoyer un dossier rempli sans le nom de l'enseignant.

Vous pouvez joindre Madame Agnès FREMAUX, responsable des animations de l'Arche de la Nature, au 02.43.47.40.00 ou par courriel agnes.fremaux@lemans.fr, pour obtenir des renseignements complémentaires.

Vous recevrez par mail la réservation des dates et des horaires concernant les sorties découvertes de chaque enseignant.

Participation aux animations :

La participation aux animations est de 2,50 € / personne. Une facture vous sera adressée à l'issue de la sortie. Pour les groupes scolaires appartenant à Le Mans Métropole, les animations sont gratuites.

Transports hippomobiles

Les carrioles sont réservées aux groupes venant en animation Ferme ou Jardin.

Ceux-ci peuvent être acheminés à partir : - du parking du Verger,
(plan au verso) - du parking de l'Abbaye de l'Epau
(rendez-vous au coin gauche de l'Abbaye),
- ou du parking de la Futaie.

Les horaires des départs et arrivées à chaque parking, se situent entre :

- le matin : 9h15 (9h30 à l'Abbaye) et 11h30
- l'après-midi : 14h15 et 16h15 (16h00 pour Abbaye)

Repas

Pour bénéficier d'une animation plus longue, ou d'horaires moins contraignants, vous avez la possibilité de déjeuner à l'Arche de la Nature, soit en pique-nique fourni par vos soins, soit en bénéficiant d'un repas chaud servi dans la salle de la ferme (pour les animations ferme et jardin).

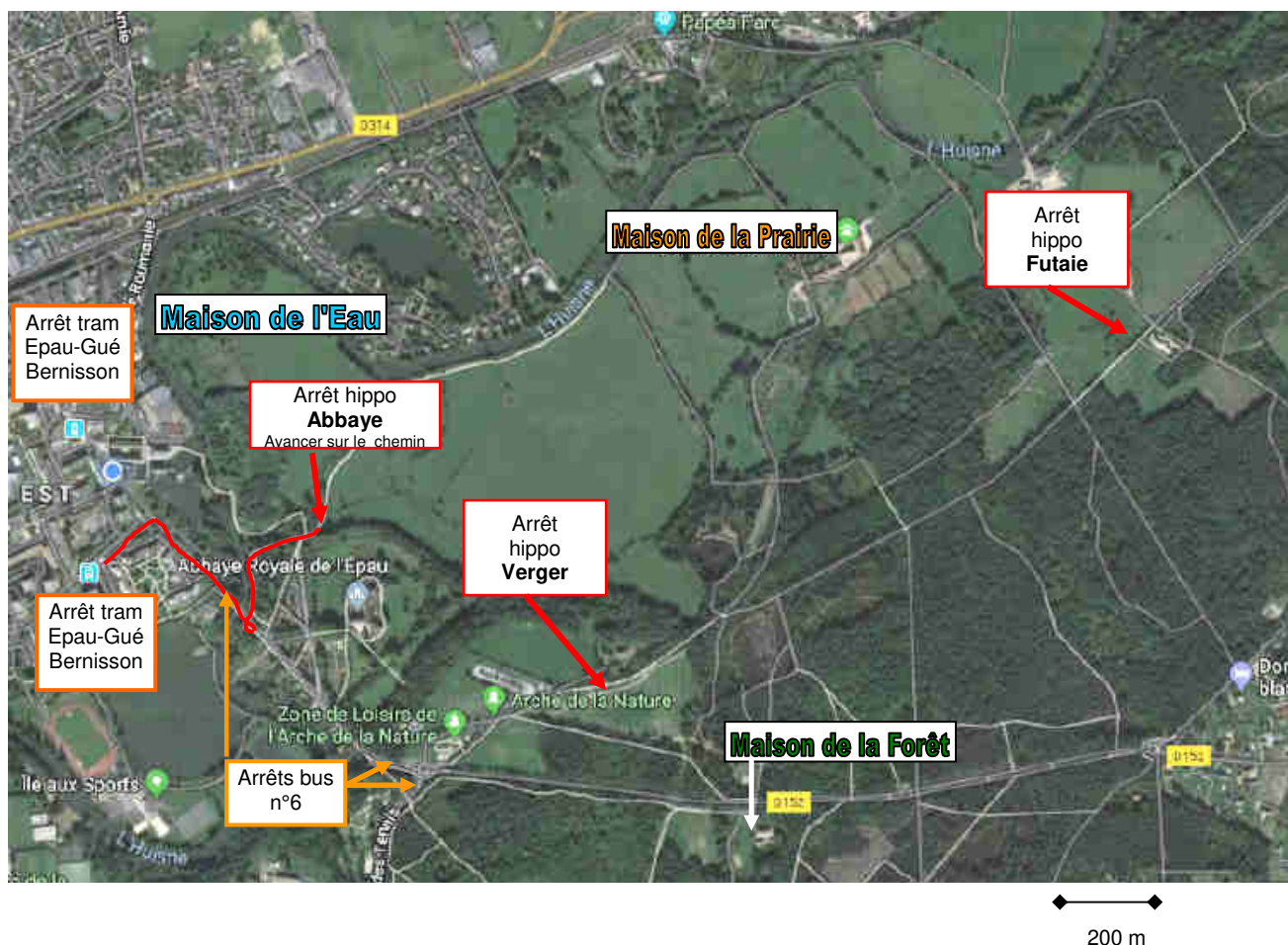
Le coût des repas est le suivant :

- 4,20 € / enfant
- 6,00 € / adulte

L'inscription en « repas chaud » se fait auprès des animateurs lors du contact téléphonique précisant l'organisation générale de l'animation et selon les disponibilités.

En cas de choix d'un repas chaud, les pique-niques pour les enfants ne sont pas autorisés : l'ensemble des enfants accueillis seront facturés.

Lieux de prise en charge hippomobiles et arrêts des transports en commun



Pour accéder,

- **à la Maison de l'Eau :**

Tram T2 : terminus Espal_Arche de la Nature
Bus n°6 : arrêt Espal_Arche de la Nature

- **à la Maison de la Forêt :**

Bus n°6 : arrêt Arche de la Nature, suivre le fléchage Maison de la Forêt

- **à la Maison de la Prairie :**

Tram T2 : arrêt Epau_Gué Bernisson, passer sous la route
Arrêt hippo Abbaye sur le chemin à gauche de l'Abbaye

Bus n°6 : arrêt Arche de la Nature, avancer vers le parking du Verger,
Arrêt hippo Verger derrière le chalet des sports